

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENTS NUMÉROS 1840-14-2023 ET 1841-46-2023**

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 19 février 2024, les règlements suivants :

- ***Règlement numéro 1840-14-2023 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 1840 de manière à agrandir l'aire d'affectation « 6-résidentielle forte densité » à même l'aire d'affectation « 13-commerciale et industrielle » dans le secteur de la rue du Nord***

Ce règlement a pour objet de modifier le plan d'affectation des sols d'un terrain avec usages commerciaux et industriels (147 rue du Nord) ainsi que deux propriétés adjacentes sur la rue du Nord, passant de l'affectation commerciale-industrielle à l'affectation résidentielle de forte densité.

- ***Règlement numéro 1841-46-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 1841 afin de créer une nouvelle zone résidentielle de forte densité Rc-29 à même les zones Cga-2, une partie de la zone Ra-12 et une partie de la zone Rd-1, d'abroger la zone commerciale Cga-2 et de créer les grilles des spécifications des constructions et des usages ainsi que des normes d'implantation afférentes à cette nouvelle zone (Rc-29) - secteur des rues du Nord, Bernard, Roland et Saint-Charles***

Ce règlement a pour objet de modifier les limites du plan de zonage, de requalifier la zone commerciale Cga-2 incluant deux propriétés adjacentes, toutes localisées sur la rue du Nord, et d'autoriser les usages résidentiels de 5 à 18 logements dans le secteur ceinturé et adossé aux propriétés des rues Bernard, Roland et Saint-Charles.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ces règlements ont été approuvés par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 19 mars 2024, date à laquelle ils sont entrés en vigueur et sont disponibles pour consultation sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 10 avril 2024.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA